



Entretien des locaux des établissements de soins

CCLIN Sud-Ouest

Groupe de Travail CCLIN Sud-Ouest



Animation :

- Madame SOULIER** Cadre Infirmier hygiéniste - C.H de Tulle
- Monsieur le Dr VERDEIL** Praticien Hospitalier hygiéniste - C.H.U Toulouse Purpan

Membres du groupe :

- Madame BAUDU** Conseillère en Economie Sociale et Familiale - (C.E.S.F) - C.H.U Dupuytren - Limoges
- Madame BERGES** Cadre Infirmier hygiéniste - C.H de Pau
- Madame BRANGIER** Infirmière hygiéniste - C.H de Blaye
- Madame CAZEAU** C.E.S.F. - CH de Libourne
- Madame ETCHEVERRY** C.E.S.F. - Maison de Santé Protestante de Talence
- Madame GAULT-METAIS** C.E.S.F. - C.H.U La Milétrie - Poitiers
- Madame GUILLE** C.E.S.F. - Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
- Madame PHALIPPOUT** C.E.S.F. - C.H.U Dupuytren - Limoges
- Madame SALAM** Infirmière hygiéniste - C.H d'Auch
- Madame SAUMANDE** C.E.S.F. - C.H.U Haut-Lévêque - Bordeaux
- Madame TEULIER** Cadre infirmier hygiéniste - C.H de Rodez

SOMMAIRE



	page
Introduction	4
Cadre référentiel	5-6
Classification des locaux	7
Principes généraux	8
Techniques d'entretien	9-15
Choix des produits	16-18
Détergent	16-17
Désinfectant	17-18
Détergent-désinfectant	18
Produits de protection	18-19
Conseils et précautions d'emploi des produits	19
Calendrier d'entretien	20-24
Evaluation	25
Références bibliographiques	26
Annexes	27-29

L'entretien des locaux hospitaliers concourt à l'hygiène générale d'un établissement de soins.

Par la réduction du niveau de contamination de l'environnement, l'entretien est un des maillons de la chaîne de prévention des infections nosocomiales.

Les recommandations énoncées ci-après concernent **les techniques utilisées, les matériels et produits employés** et les circonstances dans lesquelles les procédures sont utiles. Ces techniques ne sauraient être efficaces en terme de maîtrise du risque lié à l'environnement qu'en prenant en compte :

- **une reconnaissance de la fonction "entretien"** au sein de l'établissement de la part de la direction, des instances et de l'ensemble des professionnels
- un encadrement et une mise en oeuvre des procédures par **du personnel ayant acquis des compétences spécifiques** (formation initiale et/ou continue)
- une **organisation de travail** permettant la réalisation correcte de ces procédures
- une **mise à disposition de locaux, de matériaux, de matériels et de produits adaptés**, en conformité avec les exigences de l'entretien

L'entretien des locaux concerne les étapes de nettoyage-désinfection permettant une maîtrise du niveau de contamination microbienne de l'environnement.

Les étapes de **désinfection des locaux** (désinfection des surfaces par spray dirigé ; désinfection des surfaces par voie aérienne hors présence humaine) sont nécessaires dans certains secteurs hospitaliers ; elles font suite aux techniques d'entretien. Ces étapes ne sont pas abordées dans ces recommandations.

Remarques :

- Le "**nettoyage**" est une opération d'entretien et de maintenance des locaux dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable (notion de confort) et un niveau de propreté (notion d'hygiène).

- Le terme de "**bionettoyage**" est utilisé par les professionnels du nettoyage. Le bionettoyage est défini comme un procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces. Il est obtenu par la combinaison (3 temps) :

- ♦ d'un nettoyage
- ♦ d'une évacuation de la salissure et des produits utilisés
- ♦ de l'application d'un désinfectant

- Afin de se conformer aux recommandations nationales (CTIN et SFHH), le groupe s'est prononcé pour l'emploi du terme "**nettoyage-désinfection**" à la place du terme « décontamination ».

Références professionnelles

- **Code la Santé Publique, de la Famille et de l'Aide Sociale 1985 (mise à jour 15/08/1986) Dalloz - Paris 1985.**

Art L 14 "Mesures de désinfection"

- **Code du travail - Art. L 231-1 du titre II - Hygiène et sécurité**

Paragraphe 2 : "les établissements et locaux mentionnés à l'article précédent doivent être tenus dans un état constant de propreté".

- **Circulaire DH/8A/91 n° 37 du 13 juin 1991 relative à la requalification des fonctionnaires hospitaliers de catégorie « D » (*agents des services hospitaliers*)**

"La requalification des ASH devra déboucher sur un élargissement de leur domaine principal d'activité (entretien - hygiène) ; l'accent sera mis notamment sur leur participation aux tâches de désinfection".

- **Décret n° 93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles *des infirmiers et infirmières***

Art. 11 : "L'infirmier ou l'infirmière respecte et fait respecter les règles d'hygiène dans l'administration des soins, dans l'utilisation des matériels et dans la tenue des locaux".

Art. 14 : "L'infirmier ou l'infirmière est personnellement responsable des actes professionnels qu'il est habilité à effectuer. Dans le cadre de son rôle propre, l'infirmier ou l'infirmière est également responsable des actes qu'il assure avec la collaboration des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture qu'il encadre".

- **Décret n° 93-345 du 15 mars 1993 relatif aux actes professionnels et à l'exercice *de la profession d'infirmier***

- **Décret n° 93-653 du 26 mars 1993 portant statut particulier *des conseillers en économie sociale et familiale de la fonction publique hospitalière*.**

"Les conseillers en économie sociale et familiale ont pour mission de former, de conseiller et d'informer dans le domaine de la vie quotidienne, les personnels de l'établissement en vue de contribuer à améliorer les conditions de séjour".

- **Circulaire n° 96-31 du 19 janvier 1996 relative au rôle et aux missions *des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture dans les établissements hospitaliers***

"Rôle et mission des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture : collaboration dans l'hygiène de l'environnement, de l'enfant et de l'adulte hospitalisé pendant son séjour et après son départ (nettoyage, décontamination, désinfection de la chambre, du mobilier, du matériel ...)"

Références techniques

- Recommandations n° R (84) 20

La prévention des infections hospitalières
Comité des Ministres du Conseil de l'Europe 25 octobre 1984
(Annexe Titre III : l'amélioration de la salubrité en milieu hospitalier)

- "100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales"

Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France -
Version 1 : Juin 1992 - Version 2 : 1998

Recommandation n° 50 : "L'hygiène générale de l'établissement sera envisagée par le CLIN de façon systématique avec le souci de proposer les techniques qui présentent le meilleur bilan coût-efficacité"

Recommandation n° 51 : "Les activités les plus importantes à ce niveau sont les suivantes : l'entretien des locaux (sols et surfaces) avec en particulier la définition des zones nécessitant un nettoyant-désinfectant et l'établissement des fiches techniques d'entretien".

Recommandation n° 52 : "Les contrôles d'environnement".

- Circulaire DGS/VS/VS2 - DH/E01 n° 17 du 19 avril 1995 relative à la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé publics ou privés participants à l'exécution du service public

"Les membres de l'équipe opérationnelle en hygiène hospitalière assurent les fonctions suivantes dans le cadre des orientations définies par le CLIN :
- la mise en oeuvre de la politique de prévention des risques infectieux .../... et l'hygiène générale de l'établissement".

"Les membres de l'équipe opérationnelle seront consultés par le CLIN pour l'étude et le choix des matériels et produits utilisés pour les soins et l'entretien".

- Arrêté du 29 septembre 1997 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social

CLASSIFICATION DES LOCAUX SELON LE RISQUE INFECTIEUX (ZONES 1 A 4)

L'entretien des établissements de soins doit prendre en compte la diversité des locaux. Les activités pratiquées, le type de patient ou le type d'acte médical effectué influencent les exigences du nettoyage-désinfection.

Un exemple de classification des zones à risque en milieu hospitalier est proposé ci-après. La base de réflexion a été la classification du guide du bio-nettoyage (ref 5). La zone 1 correspond aux locaux où le risque est le plus faible. La zone 4 correspond aux locaux où le risque est le plus élevé.

Il s'agit d'un exemple de classification pouvant servir de document de travail. Celui-ci permettra :

- d'adapter le choix des équipements, des produits
- de construire un calendrier d'entretien

Les exigences souhaitables selon les locaux feront l'objet d'une discussion interne à l'établissement entre les hygiénistes, le CLIN, les conseillers techniques et les responsables d'entretien.

Certains services, comme la pharmacie (zone 2), laboratoire (zone 3) par exemple, peuvent nécessiter un classement dans une autre zone selon les activités pratiquées. Pour les locaux de restauration collective, se référer à l'arrêté du 29 septembre 1997.

1	2	3	4
Risques minimales	Risques moyens	Risques sévères	Très hauts risques
Halls Bureaux Services administratifs Services techniques Maison de retraite Résidence pour personnes âgées	Circulations Ascenseurs Escaliers Salles d'attente Consultation externe Salles de Rééducation Fonctionnelle Maternité Unité d'hébergement pour personnes âgées Service long et moyen séjour Psychiatrie Stérilisation centrale (zone lavage) Pharmacie Blanchisserie Dépotoire Offices Sanitaires	Soins Intensifs Réanimation Urgences Salle de « petite chirurgie » Salle de soins post interventionnelle (Salle de réveil) Salles d'accouchement Nurserie Biberonnerie Pédiatrie Chirurgie Médecine Hémodialyse Radiologie Laboratoires Exploration Fonctionnelle Stérilisation Centrale (côté propre) Salle d'autopsie Imagerie médicale interventionnelle Oncologie Oncohématologie Hématologie Hémodynamique Endoscopie	Néonatalogie Bloc opératoire Service de greffe Service de brûlés

Des contrôles microbiologiques des différentes surfaces (sols, mobiliers...) peuvent être utiles pour vérifier l'efficacité des procédures d'entretien. Leur réalisation périodique (systématique) n'est justifiée que dans certains secteurs à risque infectieux élevé (zone 3 et 4)

Ces contrôles ont également pour but de sensibiliser et de motiver les personnels (renforcement d'une action de formation). En terme de résultats, il est difficile de donner avec précision des valeurs souhaitables.

Il est utile de se reporter aux recommandations du groupe de travail « *Contrôles microbiologiques en hygiène hospitalière* » (CCLIN SO 1998).

Dans tous les cas, les valeurs indiquées sont à considérer comme des moyennes. Chaque établissement doit définir ses niveaux d'exigence en fonction de ses propres définitions de zones à risque.

Dans certaines situations, l'évolution du nombre de colonies, prélèvement après prélèvement, pourrait être un indicateur dans l'évaluation de la qualité de l'entretien.

Cette exigence devrait être plus élevée pour les surfaces les plus proches du patient (environnement immédiat).

PRINCIPES GENERAUX

Les recommandations suivantes s'appliquent quelles que soient les techniques d'entretien utilisées. Elles restent valables dans toutes les zones. Des conseils et précautions d'emploi concernant les produits utilisés sont abordés dans le chapitre concerné.

Pratiquer un lavage simple des mains au minimum en début et fin des opérations de nettoyage, et chaque fois que nécessaire.

Porter une tenue vestimentaire propre et adaptée.

Le port de "gants de ménage" apparaît comme une solution adaptée à la protection du personnel lors de la plupart des actions d'entretien sous réserve qu'ils soient individuels, au mieux lavés entre chaque local nettoyé, et lavés en fin de journée de manière approfondie. Le port de gants à usage unique (au mieux changés entre chaque local) réalise une alternance au port de "gants de ménage".

Respecter un ordre logique dans le déroulement des opérations :

- commencer par les locaux les moins contaminés
- commencer du propre vers le sale et de haut en bas
- toujours nettoyer avant de désinfecter

Vérifier que le matériel soit en bon état et en conformité avec les règles de sécurité. Le matériel utilisé sera nettoyé et désinfecté après utilisation.

Il existe principalement 3 techniques d'entretien des locaux.

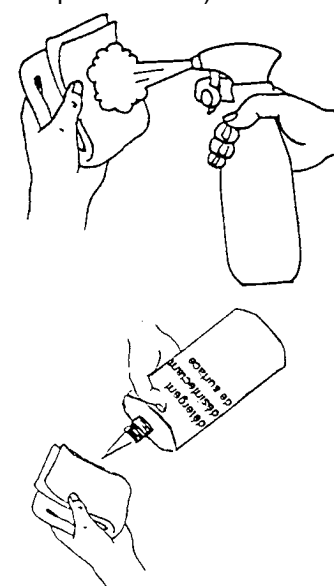
- Les techniques de dépoussiérage :
 - **Essuyage humide des surfaces**
 - **Balayage humide**
 - **Nettoyage par aspiration**
- Les techniques de lavage des sols
 - * **lavage manuel**
 - * **lavage mécanisé**
- Les techniques de traitement des sols

Les tableaux ci-après en donnent la définition, les objectifs et la description.

Remarque : le terme de surfaces regroupe toutes les surfaces autres que le sol :

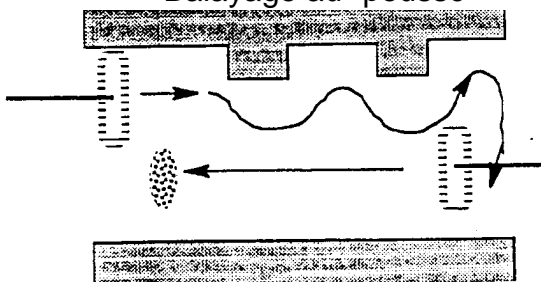
- surfaces verticales : murs, parois
- surfaces horizontales : plans de travail, mobilier.

TECHNIQUES DE DEPOUSSIERAGE

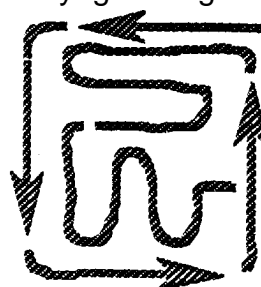
	ESSUYAGE HUMIDE DES SURFACES	BALAYAGE HUMIDE	NETTOYAGE PAR ASPIRATION
DEFINITION	Opération qui consiste à enlever d'une surface autre que le sol des salissures non adhérentes en évitant de les remettre en suspension dans l'air	Opération de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs et lisses	Opération de récupération des particules déposées sur des revêtements (sol et parois) durs, souples ou textiles grâce à la dépression d'un appareil électrique
OBJECTIF	Eliminer les souillures libres	Eliminer jusqu'à 90% des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'atmosphère	Dépeussier les surfaces lorsque le balayage humide est impossible. L'aspiration de l'eau sera traitée dans le cadre du traitement des sols (décapage mouillé)
MATERIEL	Chiffonnette à usage unique ou réutilisable à imprégner d'une solution détergente-désinfectante	* Balai trapèze * Gazes de préférence à usage unique, pré-imprégnées ou non	* Aspirateur à poussières muni : - de sacs récupérateurs en papier exclusivement - de suceurs adaptés aux différentes opérations - d'un système de filtration absolue pour un usage en zones 3 ou 4 (Ref 6)
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Essuyer en un seul passage avec une chiffonnette pliée en quatre ♦ Laisser sécher ♦ Procéder du propre vers le sale et du haut vers le bas ♦ Changer de chiffonnette entre chaque zone (entre chaque chambre ou chaque lit si plusieurs lits) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ En cas de gros déchets solides ou liquides, les éliminer au préalable ♦ Positionner la gaze sur le support et la fixer ♦ Replier soigneusement le sachet de gazes pré-imprégnées pour éviter leur dessèchement ♦ Dans la mesure du possible, pratiquer un détournement préalable le long des plinthes ♦ Balayer "au poussé" pour les surfaces non encombrées ou les couloirs ♦ Balayer "à la godille" pour les surfaces encombrées ou réduites ♦ Ne jamais soulever le balai en cours d'opération ni effectuer de marche arrière ♦ Changer impérativement de gazes à chaque pièce et plus si nécessaire ♦ Dégager la gaze du balai sur le seuil ♦ Enfermer les salissures en repliant la gaze ♦ Evacuer la gaze dans le collecteur à déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Commencer par l'entrée de la pièce ♦ Aspirer par bandes régulières en décrivant des mouvements de va et vient ♦ Faire chevaucher les passages

	ESSUYAGE HUMIDE DES SURFACES	BALAYAGE HUMIDE	NETTOYAGE PAR ASPIRATION
ENTRETIEN DU MATERIEL	Envoi quotidien des chiffonnettes réutilisables en blanchisserie	<ul style="list-style-type: none"> * Nettoyer le balai avec une chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant du manche vers la semelle une fois par jour au minimum * Un nettoyage approfondi par trempage et brossage de la semelle doit être réalisé périodiquement (tous les jours à 1 fois/semaine suivant le niveau de risque) 	<ul style="list-style-type: none"> * Débrancher l'aspirateur * Dépoussiérer par essuyage humide l'extérieur de l'appareil et le cordon électrique en l'enroulant au fur et à mesure * Vérifier que les suceurs et flexibles ne soient pas obstrués <p>Les suceurs sont à nettoyer périodiquement par trempage et brossage</p> <ul style="list-style-type: none"> * Changer les sacs, vérifier et nettoyer régulièrement les filtres
REMARQUES	Pour un nettoyage approfondi (salissures tenaces...), le détergent-désinfectant sera remplacé par un détergent	<ul style="list-style-type: none"> * Le balayage à sec est proscrit * Les gazes recyclables sont généralement déconseillées en raison des inconvénients qu'elles présentent : <ul style="list-style-type: none"> - stock important nécessaire pour permettre le renouvellement à chaque pièce - mise en suspension des salissures si élimination des poussières au dessus de la poubelle - entretien difficile à réaliser au sein de l'unité lorsque l'envoi en blanchisserie n'est pas possible et risque de dérive avec utilisation de la même gaze pour plusieurs pièces - manipulations importantes des gazes souillées avant l'envoi en blanchisserie (trempage, rinçage, essorage à la main avec risque de blessure ou coupure par les débris emprisonnés dans les fibres) - Cependant, pour les surfaces non lisses, des gazes tissus peuvent faciliter le balayage 	<ul style="list-style-type: none"> * L'aspirateur dorsal est à utiliser pour les escaliers et les endroits peu accessibles (tringles, dessus de meubles, tuyaux de chauffage) * L'aspirobrosseur s'emploie pour les sols textiles (tapis-moquettes sur des surfaces dégagées) * L'emploi des aspirateurs à poussières entraîne une importante turbulence aérienne. Il est donc déconseillé dans les zones 3 et 4 sauf si l'aspirateur est muni d'un système de filtration absolue (capable de retenir les particules à 0,6 µ) (ref 4, ref 2) ou si l'établissement est doté d'un système d'aspiration intégré

Balayage au "poussé"



Balayage à la godille



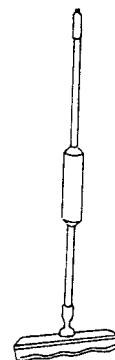
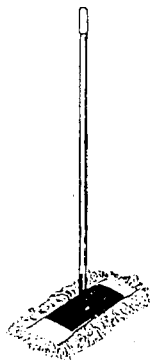
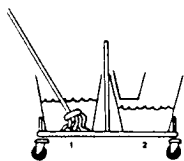
TECHNIQUES DE LAVAGE DES SOLS

LAVAGE MANUEL

♦ **DEFINITION** : Action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols plastiques ou carrelés et sur tout sol supportant l'eau

♦ **PRELABLE** : TOUTE OPERATION DE LAVAGE SERA PRECEDEE D'UN BALAYAGE HUMIDE DU SOL

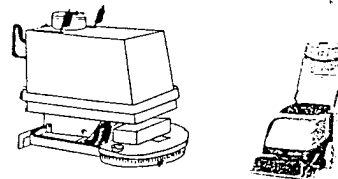
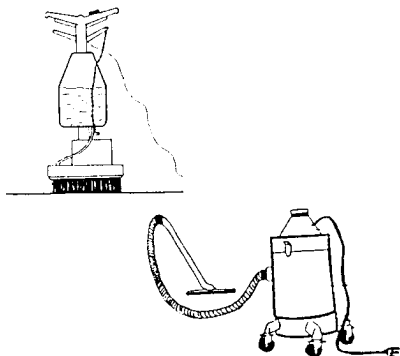
	BALAI FAUBERT	BALAI DE LAVAGE A PLAT	BALAI RESERVOIR (ou applicateur)
OBJECTIFS	- Obtenir une propreté visuelle - Obtenir une propreté microbiologique en réduisant le nombre de micro-organismes présents sur les sols		
MATERIEL	- Manche aluminium ou fibre de verre - Franges coton ou polyester-coton fixées au manche par une pince	- Manche aluminium - Support articulé recevant la frange - Franges coton ou polyester-coton	- Manche aluminium ou plastique - Réservoir plastique contenant la solution détergente désinfectante - Système d'écoulement de la solution jusque dans la semelle - Semelle trapézoïdale - Tissu de lavage coton ou polyester-coton
PRODUIT EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE NECESSAIRE	- Détergent ou détergent désinfectant à programmer en alternance Chariot de lavage équipé de : - 2 seaux de couleur différente - 1 presse	- Détergent ou détergent désinfectant à programmer en alternance Chariot de lavage équipé de : - 2 seaux ou - 1 bac de couleur ≠ trempage avec grille d'égouttage - 1 presse	- Détergent ou détergent désinfectant à programmer en alternance
TECHNIQUE	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Tremper la frange dans le seau 1 contenant la solution détergente désinfectante ou détergente 2 - Essorer la frange au-dessus du 2ème seau à l'aide de la presse 3 - Laver le sol 5 - Laisser sécher 6 - Rincer la frange dans le seau 2 7 - L'essorer avant de la replonger dans la solution détergente désinfectante 8 - Recommencer depuis 1 pour la pièce suivante - Changer les solutions dès qu'elles sont saturées (toutes les 2 à 4 pièces en moyenne)	<p>Si : chariot équipé de 2 seaux et d'une presse</p> <ol style="list-style-type: none"> - Prévoir une frange par pièce - Procéder comme pour le balai Faubert <p>Si : chariot équipé d'un bac de trempage avec grille d'égouttage</p> <ol style="list-style-type: none"> - Prévoir 2 franges par pièce (une mouillée, une sèche) 1 - Tremper la première frange dans le bac contenant la solution détergente désinfectante ou détergente 2 - L'égoutter sur la grille 3 - Laver le sol en godillant 4 - Laisser agir (temps de contact 5' pour une action bactéricide) 5 - Récupérer les salissures avec la frange sèche 	<ol style="list-style-type: none"> - Prévoir un tissu par pièce 1 - Verser dans le réservoir la solution détergente désinfectante préalablement préparée 2 - Faire écouler la solution détergente désinfectante sur le devant de la semelle ou dans la semelle à l'aide du bouton ou du robinet 3 - Laver le sol en godillant
ENTRETIEN DU MATERIEL	<p>Chaque jour :</p> - Nettoyer-désinfecter balai et chariot de lavage - Envoyer les franges à la blanchisserie	<p>Chaque jour</p> - Nettoyer-désinfecter balai et chariot de lavage - Envoyer les franges à la blanchisserie	<p>Chaque jour</p> - Vider le réservoir et le rincer - Nettoyer-désinfecter manche et semelle - Envoyer les tissus de lavage à la blanchisserie
REMARQUES	- Permet une surface de lavage importante - Evite les contacts directs avec les mains - Méthode peu ergonomique en raison du changement fréquent de solution - En raison de la contamination inévitable de l'eau de lavage et de la difficulté de changement de frange entre chaque local, cette méthode est à réserver de préférence en zone 1 et 2 (ref 6 p 19) - (ref 5 p 29). - En cas d'utilisation en zone 3 et 4, le changement de frange est nécessaire ainsi que le ramassage de la solution étalée par un deuxième passage avec la frange essorée autant de fois que nécessaire (ref 10 p 169).	- Méthode ergonomique et économique / consommation d'eau et de produits - Temps de séchage réduit - Bonne maniabilité - Bon effet mécanique - Solution de lavage toujours propre - Volume et quantité de franges nécessaires très importants - Nécessite un lavage en blanchisserie	- Assez maniable - Application d'une solution détergente désinfectante toujours propre - Adapté particulièrement dans les zones 3 et 4 et sur de petites surfaces - Non adapté au nettoyage des surfaces très souillées



LAVAGE MECANISE

- ◆ **DEFINITION** : Action chimique et mécanique permettant d'éliminer les salissures adhérentes sur les sols plastiques ou carrelés et sur tout sol supportant l'eau
- ◆ **PREALABLE** : TOUTE OPERATION DE LAVAGE MECANISE SERA PRECEDEE D'UN BALAYAGE HUMIDE DU SOL

	MONOBROSSE	AUTOLAVEUSE
OBJECTIF	- Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le bio-film	- Réaliser un nettoyage approfondi en éliminant les salissures adhérentes et le bio-film
PRINCIPE	- Réalisation de travaux de récurage approfondi grâce à un effet mécanique prépondérant par friction rotation, conjugué à la pression exercée par la machine	- Lavage mécanisé qui combine l'action de la monobrosse et de l'aspirateur à eau avec une seule machine
MATERIEL	- Monobrosse ≈ 150 à 200 t/mn équipée d'un réservoir à eau - Disques ou brosses de lavage - Aspirateur à eau - Balai frottoir articulé	- Autolaveuse à cable ou à batteries de différentes tailles et puissances suivant le local à nettoyer - Disques ou brosses - Système de lavage manuel si besoin
PRODUIT	- Détergent non moussant	- Détergent non moussant
TECHNIQUE	- Dégager la pièce de tout mobilier - Protéger le bas des meubles - Effectuer le passage de la monobrosse - Travailler les angles de la pièce au frottoir de sol - Récupérer la solution sale à l'aide de l'aspirateur à eau en commençant par la partie la plus proche de soi et en progressant vers le fond - Rincer si besoin avec la méthode de lavage habituelle - Laisser sécher puis remettre la pièce en ordre	Préparation de la machine : - Vérifier la charge des batteries - Remplir le réservoir d'eau propre - Mettre le produit correctement dosé - Mettre les disques ou les brosses en fonction de la nature des sols - Installer le suceur Méthode directe : - Laver et aspirer simultanément en un passage - Commencer par les bordures et finir par le centre de la pièce - Finir les bords et les angles par un lavage manuel
ENTRETIEN DU MATERIEL	- Vider le réservoir de la monobrosse - Nettoyer la brosse ou le disque - Vider la cuve de l'aspirateur à eau, la nettoyer et ranger ouvert - Essuyer l'extérieur des machines - Essuyer et enrouler les cables	- Vidanger la machine, eau propre et eau sale - Nettoyer : * les bacs * le suceur * les disques ou les brosses - Essuyer l'extérieur de la machine - Essuyer et enrouler les cables - Remettre en charge les batteries
REMARQUES	- Méthode permettant un résultat efficace - Méthode lourde en temps et en personnel - En l'absence d'aspirateur à eau, il est possible d'utiliser une raclette. - Cette action est uniquement détergente	- Techniques adaptées pour de grandes surfaces dégagées (couloir, hall) : gain de temps et de main d'oeuvre - Les autolaveuses à batterie ont une autonomie limitée - Si le sol est fortement encrassé faire 2 passages : méthode indirecte * 1er passage avec uniquement la fonction lavage sans aspiration * 2ème passage avec les deux fonctions lavage + aspiration Cette méthode permet par trempage un temps d'action plus long. - Cette action est uniquement détergente



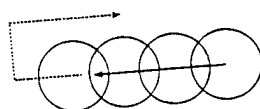
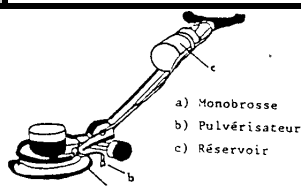
TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES SOLS THERMO-PLASTIQUES

Plusieurs méthodes de traitements de sols existent et se différencient en fonction du type d'émulsion
du nombre de couches préconisées et de l'entretien conseillé

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Eliminer tous les dépôts et les salissures incrustées - Protéger les sols - Les rendre imperméables - Augmenter la durée de vie des revêtements - Faciliter l'entretien - Améliorer la brillance 	
	METHODE TRADITIONNELLE	
	DECAPAGE MOUILLE	POSE DE L'EMULSION
DEFINITION	- Opération qui consiste à éliminer par action chimique et mécanique les couches usagées de la précédente émulsion et à ramener le revêtement à son état originel en vue d'un nouveau traitement	- Opération qui consiste à protéger tout sol poreux ou thermo-plastique non traité d'origine par l'application d'un film plastique transparent
MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Monobrosse lourde (≈ 40 kg, 150 t/mn) avec réservoir à eau - Seaux - Balai frottoir articulé - Système de lavage (faubert, lavage à plat...) - Aspirateur à eau - Disques adaptés 	- Balai applicateur d'émulsion
PRODUIT	- Décapant	- Emulsions de polymères. 1 l/40 m ² / couche (8)
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Vider la pièce - Protéger les meubles - Préparer la solution décapante dans un seau ou le réservoir de la monobrosse - Étaler cette solution sur toute la surface (si la pièce est grande, procéder par secteur) - Laisser agir 5 à 15 mn selon les indications du fabricant en veillant à ne pas laisser sécher la solution décapante - Suivre les bordures à la main avec le frottoir de sol, régulièrement trempé dans la solution de décapant - Remplir le réservoir de la monobrosse avec de l'eau - Passer la monobrosse avec le disque - Récupérer la solution sale avec un aspirateur à eau - Rincer jusqu'à obtention d'un pH neutre (contrôle par papier tournesol) - Enlever les protections des meubles 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir préalablement vidé et décapé la pièce - Étaler l'émulsion avec le balai applicateur de manière régulière et uniforme - Appliquer 3 couches croisées successives en respectant un temps de séchage minimum de 30 mn entre chaque couche - La dernière couche doit être étalée dans le sens de la lumière (de la fenêtre à la porte) - Bien laisser sécher la dernière couche avant de remettre le mobilier <div style="text-align: center;"> </div>
ENTRETIEN DU MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Cf entretien fiche monobrosse - Cette action est recommandée car les décapants altèrent les parties en caoutchouc (joints) et en plastique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entre deux couches, rincer l'applicateur pour éviter qu'il sèche - le matériel utilisé sera nettoyé immédiatement à l'eau chaude
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Certains produits décapant ne nécessitent pas de rinçage. - <u>Opération lourde</u> : // main d'oeuvre // temps // immobilisation des locaux - La manipulation de produit décapant nécessite une protection des utilisateurs : gants, chaussures antidérapantes, lunettes éventuelles <div style="text-align: center;"> </div>	<ul style="list-style-type: none"> - Si le revêtement de sol remonte sur les plinthes, le recouvrir d'émulsion à la dernière couche - Si le sol est poreux, mettre un bouche-pore avant le traitement - <u>Opération lourde</u> : // main d'oeuvre // temps // immobilisation des locaux - Entretien conseillé : <ul style="list-style-type: none"> . Le lavage des sols se fera selon les méthodes habituelles avec un détergent neutre . L'application régulière des sprays est une condition incontournable garantissant l'efficacité de la méthode traditionnelle - Attention : les émulsions sont détériorées par les produits basiques et certains antiseptiques
	AUTRES METHODES	
	METHODE MULTI-COUCHE AVEC DECAPAGE A SEC	
PRINCIPES	<ul style="list-style-type: none"> - Cette méthode diffère de la précédente par le nombre de couches de protection (6 à 8 couches) et par un entretien à long terme plus facile. - En effet, quand la protection de surface est abimée, on l'élimine par un décapage à sec suivi d'une spray à très haute vitesse. Il n'est donc plus nécessaire de refaire un traitement de sol avec un décapage au mouillé qui est très lourd en charge de travail et en temps - Cette méthode de décapage à sec peut être renouvelée 4 à 5 fois maximum - Ensuite, un décapage mouillé et un nouveau traitement de sol sont nécessaires. 	

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DES SOLS THERMO-PLASTIQUES NON PROTEGES EN USINE

	METHODE - SPRAY CIRANTE	DECAPAGE A SEC
DEFINITION	<ul style="list-style-type: none"> - Opération qui consiste à nettoyer et/ou régénérer la couche de protection d'un sol traité afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Eliminer les traces - Recharger la couche de protection en cire pour la rendre imperméable et augmenter sa durée de vie - Raviver la brillance 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération qui consiste à : <ul style="list-style-type: none"> - éliminer partiellement ou totalement une couche de protection abîmée et les salissures qui y adhèrent - remettre en état un sol traité où le décapage mouillé est impossible - remettre en état un sol traité multi-couches sans le décapage complètement - enlever l'encrassement et l'accumulation de produit spray apporté par les sprays méthodes
MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Monobrosse 450 à 1100 t/mn équipée d'un pulvérisateur - Disques adaptés en fonction de la machine 	<ul style="list-style-type: none"> - Monobrosse 450 t/mn équipée d'un pulvérisateur - Disque adapté
PRODUIT	<ul style="list-style-type: none"> - Produit Spray cirant et nettoyant adapté au sol traité et à la machine utilisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit spécifique pour décapage à sec
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un balayage humide - Pulvériser le produit sur une surface d'environ 4 à 5 m2 - Travailler le produit à la monobrosse pour obtenir simultanément l'élimination des salissures et la brillance - Retourner et/ou changer le disque régulièrement car il ramasse le surplus d'émulsion et toutes les salissures - Terminer par un balayage humide 	<ul style="list-style-type: none"> - Vider la pièce - Faire un balayage humide - Procéder au décapage à sec de la même façon qu'une méthode spray - Retourner ou changer le disque très souvent parce qu'il absorbe les salissures résultant de l'abrasion - Faire un balayage humide - Réaliser une spray totale
ENTRETIEN DU MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Cf entretien fiche monobrosse - Entretien des disques avec une solution détergente - Entretien rigoureux de la buse du pulvérisateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Cf entretien fiche monobrosse - Entretien des disques avec une solution détergente - Entretien rigoureux de la buse du pulvérisateur
REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Cette méthode peut s'appliquer : <ul style="list-style-type: none"> * en méthode spray partielle sur les zones les plus sollicitées seulement sans déplacer le mobilier * en méthode spray totale sur la totalité de la surface du local. Il est alors nécessaire de dégager le sol. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre facile et rapide - Efficacité très inférieure au décapage mouillé - Gêne réduite pour les usagers - Risque de détérioration du revêtement si mauvaise application
REMARQUES GENERALES	<ul style="list-style-type: none"> - Les monobrosses haute vitesse ne peuvent être utilisées dans les services de niveau 3 et 4 en activité (ref6-p19) en raison de la poussière qu'elles dégagent. Dans les autres services, elles ne doivent pas être utilisées en présence de malades (ref 5-p29). 	



TECHNIQUES D'ENTRETIEN DES SOLS THERMO-PLASTIQUES PROTEGES EN COURS DE FABRICATION EN USINE

Exemple traitement type : Protecso pour marque TARAFLEX , Protect pour marque TARKETT , Top cleanpour marque SOMMER.

INTERET	<p>Ce traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évite l'application d'une émulsion auto-lustrante avant la mise en trafic • • facilite l'élimination des tâches et l'entretien quotidien • facilite l'entretien périodique en évitant la spray-méthode rénouvante indispensable pour la maintenance des émulsions, et ainsi, évite la remise en suspension dans l'air des poussières en supprimant l'utilisation des machines haute-vitesse. • réduit le temps passé au nettoyage en évitant les étapes de décapage, pose d'émulsion et spray-méthode ainsi que l'immobilisation des locaux.
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • L'entretien quotidien se fera comme pour les autres sols : balayage humide + lavage manuel (voir fiches) • Périodiquement, un lavage mécanisé (voir fiche) doit être fait avec un matériel muni de brosses souples ou éventuellement d'un disque rouge usagé • L'utilisation de disques trop abrasifs aurait pour inconvénient d'éliminer le traitement de surface
REMARQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter d'utiliser embouts et roulettes en caoutchouc noir susceptibles de laisser des marques indélébiles • La résistance de ce traitement dans le temps est variable suivant la qualité du revêtement, sa localisation, le trafic et la méthode d'entretien (cf fabriquant)

L'hygiène à l'hôpital exige des locaux propres mais aussi désinfectés, c'est-à-dire des locaux où sont éliminés régulièrement les salissures et les micro-organismes de l'environnement

Pour mener à bien ces opérations, le personnel hospitalier dispose de produits spécifiques :

- des détergents
- des désinfectants
- des détergents désinfectants

En France, il était d'usage d'utiliser quotidiennement des produits détergents désinfectants pour la désinfection des surfaces

Actuellement, la tendance évolue vers l'alternance dans l'utilisation des produits détergents et détergents désinfectants. Ces derniers ont l'inconvénient d'être faiblement détergents et de former un film provoquant l'encrassement des surfaces et notamment des sols.

Cette alternance est à déterminer selon les zones à risque.

DETERGENT

DEFINITION

Substance contenant des tensio-actifs destinée à favoriser l'élimination par l'eau de souillures non solubles dans l'eau pure.

Le détergent a uniquement des propriétés nettoyantes, il ne détruit pas les micro-organismes par action directe.

Après utilisation d'un détergent, les surfaces sont visuellement propres mais non désinfectées.

INDICATIONS

Lavage des sols et surfaces

CLASSIFICATION DES DETERGENTS

PH	Classification	Exemples
de 0 à 3	Fortement acide	Détartrant
de 3 à 6	Faiblement acide	Désincrustant
7	Neutre	Détergent neutre
de 8 à 11	Faiblement alcalin	Détergent alcalin
de 11 à 14	Fortement alcalin	Dégraissant surpuissant Décapant

CRITERES DE CHOIX

Un détergent doit :

- posséder une efficacité maximale et être adapté aux souillures
- être stable à la chaleur, au froid, à l'air et à la lumière
- être inoffensif pour les utilisateurs
- être biodégradable à 90%
- ne pas être agressif vis-à-vis du matériel et des supports
- se diluer facilement
- être adapté à la nature de l'eau (dureté)
- se rincer facilement si besoin
- avoir un conditionnement adapté au besoin de l'établissement
- avoir un bon rapport qualité / prix

DESINFECTANT

DEFINITION

Produit utilisé pour la désinfection des milieux inertes dans des conditions définies

Un désinfectant contient au moins un principe actif doué de propriétés antimicrobiennes et dont l'activité est déterminée par un système normatif reconnu. Ce produit doit satisfaire aux normes AFNOR de base de bactéricidie (NFT 72 152 ou EN 1040 et NFT 72 170 ou 171).

Il peut en outre, présenter des caractéristiques supplémentaires :

- fongicide (NFT 72 202 ou EN 1275)
- virucide (NFT 72 180)
- sporicide (NFT 72 230 ou 231)

CRITERES DE CHOIX

Un désinfectant doit :

- avoir le spectre d'activité en fonction des objectifs fixés
- avoir une toxicité minimale
- être bio-dégradable
- ne pas être agressif vis-à-vis du matériel à traiter
- être compatible avec le détergent utilisé pour le nettoyage préalable
- avoir un conditionnement adapté au besoin de l'établissement
- avoir un bon rapport qualité / prix

INDICATIONS

Le désinfectant s'utilise après un nettoyage. Un rinçage peut être nécessaire entre l'application du détergent et du désinfectant. Il peut être utilisé par contact direct ou en spray

PRINCIPALES FAMILLES DE DESINFECTANTS

- Les chlorés : eau de javel
- Les ammoniums quaternaires
- Les aldéhydes
- Les phénols
- Les alcools
- Les amphotères

La plupart des produits désinfectants associent plusieurs principes actifs.

Réf. possibles : - Normes AFNOR (Association Française de Normalisation)
 - liste positive des désinfectants SFHH

DETERGENT DESINFECTANT

DEFINITION

Produit présentant la double propriété de détergence et de désinfection (SFHH).

Son utilisation permet un gain de temps et une simplification du travail. Il se caractérise généralement par un bon pouvoir désinfectant mais une faible détergence.

En général, ces produits ne nécessitent pas de rinçage.

CRITERES DE CHOIX

Un détergent désinfectant doit :

- posséder les mêmes critères de choix que les désinfectants
- avoir un bon pouvoir nettoyant

NORMES

- Identiques aux désinfectants
- Normes AFNOR
- liste positive des désinfectants SFHH

PRODUITS DE PROTECTION

Produit spécifique contenant des composants (polymères, cires ...) qui par dépôt sur la surface, assure une protection face aux attaques extérieures.

On distingue les produits [assurant une mise en protection
 [d'entretien

EMULSION BOUCHE-PORES

Utilisation :

- protection des sols poreux
- application en sous couche

Propriétés :

- grand pouvoir couvrant et pénétrant

EMULSIONS ACRYLIQUES (OU METALLISEES)

Utilisation :

- protection des sols ultérieurement entretenus en spray-méthode

Propriétés :

- Brillent naturellement
- Durcissent au séchage
- Sont sensibles aux rayures

CIRES NETTOYANTES

Utilisation :

- Permettent de nettoyer et d'entretenir un revêtement déjà protégé par une émulsion ou un sol nu en bon état

Remarque : la méthode spray permet de combiner une action chimique (cire nettoyante) et une action mécanique (monobrosse)

CONSEILS ET PRECAUTIONS D'EMPLOI DES PRODUITS

1 - Port des gants obligatoire

2 - Ne pas mélanger les produits :

- risque de réactions chimiques dangereuses pour le manipulateur
- risque d'inactivation et d'incompatibilité

3 - Respecter les indications d'utilisation :

- respecter les dosages
- renouveler les solutions toutes les 24 heures ou selon indications du fabricant
- respecter les temps de contact = ne pas rincer, ne pas sécher en règle générale
 - respecter la température de l'eau.

4 - Vaporiser sur les chiffonnettes et non sur les surfaces pour limiter l'aérosolisation et réduire la pénétration à l'intérieur du matériel sensible à l'humidité (téléphone, boîtier de sonnettes ...)

5 - Les flacons ou pulvérisateurs contenant les produits doivent être étiquetés et fermés

6 - L'utilisation des emballages alimentaires est à proscrire

7 - Conserver les produits dans leur emballage d'origine

8 - Respecter les dates de péremption

9 - Assurer la rotation des stocks

10 - Lors des dilutions, ne jamais verser de l'eau dans le produit, verser lentement le produit dans l'eau (évite la formation de mousse, et en cas de projection le produit est dilué).

Les fréquences des opérations de nettoyage et d'entretien sont une donnée très flexible.

Chaque situation est un cas particulier, aussi les périodicités seront déterminées suivant la classification des locaux, le taux d'occupation, le choix des produits, des méthodes et les moyens en personnel.

Tenant compte de tous ces paramètres, une organisation écrite sera mise en place. Le calendrier périodique institué, devra permettre une traçabilité.

Les calendriers proposés, ci-après, représentent une base pour aider à la réalisation concrète des planifications de chaque situation.

En règle générale, on peut classer les opérations de nettoyage et d'entretien en plusieurs catégories dans chaque classification des locaux :

- entretien pluri-quotidien
- entretien journalier
- entretien hebdomadaire
- entretien mensuel
- entretien trimestriel
- entretien annuel

ENTRETIEN DES LOCAUX ZONE 1

	Tous les jours	1 fois / semaine	1 fois / mois	1 fois / 3mois	1 fois / 6 mois	1 fois/ an
. Evacuation déchets et linge sale	+					
. Téléphones, poignées de porte, interrupteurs, sonnettes ...	+					
. Extérieur du mobilier *	+	+				
. Sanitaires, lavabos, WC	+					
. Balayage humide sols	+					
. Lavage des sols *	+	+				
. Supports poubelle *		+	+			
. Spray méthode des sols *		+	+			
. Lavage mécanisé des sols *			+	+		
. Intérieur mobilier, placard *				+	+	
. Vitres				+		
. Murs - Portes *					+	+

* Toute surface sale doit être nettoyée chaque fois que nécessaire. Cette périodicité est proposée à titre indicatif, d'où le choix entre deux fréquences, qui sera déterminé selon la nature et la fréquentation des locaux.

ENTRETIEN DES LOCAUX ZONE 2

EXEMPLE D'UNE CHAMBRE (1)	Tous les jours	1 fois/ semaine et/ou départ du malade	1 fois/ mois	Tous les 3 mois
. Evacuation des déchets et du linge sale	+			
. Extérieur du mobilier, lit, sièges...	+			
. Surfaces horizontales et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone ...	+			
. Sanitaires, lavabos, WC *	+	+		
. Balayage humide sols *	+	+		
. Lavage des sols *	+	+		
. Intérieur mobilier, placard *		+		+
. Poubelle *	+	+		
. Spray méthode des sols *		+	+	
. Lavage mécanisé des sols *		+	+	
. Vitres				+
. Murs - Portes				+

* Toute surface sale doit être nettoyée chaque fois que nécessaire. Cette périodicité est proposée à titre indicatif, d'où le choix entre deux fréquences, qui sera déterminé selon la nature et la fréquentation des locaux.

(1) Une grille similaire peut être conçue pour le calendrier d'entretien de chaque local de Zone 2.

ENTRETIEN DES LOCAUX ZONE 3

EXEMPLE D'UNE CHAMBRE (1)	Pluri quoti- dien	1 fois/ jour	1 fois/ semaine et/ou départ malade	1 fois par mois	Tous les 3 mois
. Evacuation des déchets et du linge sale	+	+			
. Surfaces horizontales (paillasse, chariot...) et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone ...	+	+			
. Extérieur appareils médicaux et mobilier, lits *...		+	+		
. Supports poubelle *		+	+		
. Sanitaires, lavabos, WC *	+	+	+		
. Balayage humide sols *	+	+	+		
. Lavage des sols *	+	+	+		
. Portes			+		
. Lavage mécanisé des sols *			+		+
. Spray méthode des sols *			+	+	
. Intérieur mobilier, placard *			+	+	
. Vitres *			+	+	
. Murs *			+	+	

* Toute surface sale doit être nettoyée chaque fois que nécessaire. Cette périodicité est proposée à titre indicatif, d'où le choix entre plusieurs fréquences, qui sera déterminé selon la nature et la fréquentation des locaux.

(1) Une grille similaire peut être conçue pour le calendrier d'entretien de chaque local de Zone 3.

Pour les cuisines, se référer à la réglementation en vigueur (Arrêté du 29 septembre 1997).

ENTRETIEN DES LOCAUX ZONE 4

EXEMPLE D'UNE CHAMBRE D'IMMUNO DEPRIME EN HEMATOLOGIE (1)	Pluri Quotidien	1 fois par jour	1 fois par semaine	Départ malade
· Evacuation des déchets + linge	+			
· Surfaces horizontales et accessoires : poignées, interrupteurs, téléphone ...		+		
· Balayage humide des sols	+			+
· Support poubelle		+		+
· Lavage du sol		+		+
· Extérieur appareils médicaux et mobiliers (roues...)		+		+
· Sanitaires, lavabos, WC	+			+
· Essuyage humide des murs		+		+
· Essuyage humide des portes		+		+
· Lavage mécanisé du sol				+
· Intérieur mobilier, placard			+	+
· Vitres			+	+
· Murs			+	+
· Portes			+	+
· Plafond				+

(1) - Pour l'entretien désinfection des blocs opératoires, se référer aux recommandations CCLIN Sud Ouest 1995.

- Pour les services de greffes de moelle le risque aspergillaire impose un nettoyage pluri-quotidien des surfaces horizontales et verticales

Le contexte actuel d'évaluation des pratiques professionnelles incite à inclure la fonction "entretien et désinfection des locaux" dans une démarche qualité.

Cette fonction apparaît comme pouvant faire l'objet d'une démarche "normative". Celle-ci peut être entreprise dans les différentes étapes de la prestation entretien :

- définition des zones à risque
- qualification et formation du personnel
- techniques et produits utilisés (cahier des charges)
- traçabilité des procédures effectuées. La traçabilité fait partie intégrante de la démarche qualité et permet de notifier « qui fait quoi et quand ». Ce document, qui sera archivé tout en responsabilisant les agents, permet d'assurer des transmissions d'une équipe à l'autre (fiche de traçabilité proposée en exemple Annexe 1)
- évaluation des procédures. La démarche d'évaluation de la qualité d'application des procédures peut se dérouler sous forme d'audit de pratique basé sur l'observation. Cette démarche est lourde à réaliser, aussi il est proposé d'utiliser une grille d'évaluation avec un nombre restreint de critères plus facile à mettre en oeuvre. (une fiche d'évaluation est proposée en exemple Annexe 2). L'impact pédagogique de ce type d'évaluation permet également une sensibilisation continue au respect du protocole. En fonction des résultats de ce type d'évaluation ponctuelle, il pourra être envisagé d'approfondir cette observation par la mise en place d'un audit de procédure.

- 1 - Hygiène hospitalière pratique
Dauphin A, Darbord JC
Ed Médicales Internationales, 1988
- 2 - Entretien des sols de A à Z et hygiène
CTTN - IREN, Ecully, 1988
- 3 - Hygiène hospitalière
Manuel de lutte contre l'infection nosocomiale
Victoria Hygie
Ed C et R, 1989
- 4 - Guide technique d'hygiène hospitalière
Girard R, Monnet D, Fabry J
CCLIN Sud-est
Ed Fondation Marcel Mérieux, 1993
- 5 - Guide du bionettoyage
Commission centrale des marchés
GPEM / SL - Recommandation n° E - 1 - 90
Direction des Journaux Officiels - Paris - Réimpression 1994
- 6 - Bionettoyage des locaux
Guide de rédaction d'un cahier des clauses particulières
Commission centrale des marchés
GPEM / SL
Direction des Journaux Officiels, 1994
- 7 - Décontamination, bionettoyage, désinfection, stérilisation, guide pratique
Guignard JP, Glénat M.C, Riondet G et coll
Ed Hospitalières, 1994
- 8 - Proposition d'une méthodologie de choix d'un produit à activité désinfectante
D. Luu.Duc.Bin, P Lourman, M.R Mallaret,
Hygiènes N° 4 - Janv. Février-Mars 1994 - p 10-13
- 9 - La propreté - Traité technique
Centre Technique International Hygiène Propreté UGBN, 1995
- 10 - Maintenance et hygiène des locaux
Les techniques de la propreté
Maréchal-Bollet F, Dubroca Th, Collection Bioservices
Ed Jacques Lanore, 1995
- 11 - L'entretien et la désinfection des blocs opératoires
Recommandations CCLIN Sud-ouest, 1995
- 12 - Antisepsie et désinfection
Fleurette J, Freney J, Reverdy ME
Ed Alexandre Lacassagne - Ed ASKA, 1995
- 13 - Conduite à tenir pour le choix des désinfectants
Groupe de Travail SFHH - Hygiènes N° 11 - Décembre 1995 - p 10-11

ANNEXES

ANNEXE 1

Exemple, **FICHE DE TRACABILITE**

SERVICE :

du : au :	Semaine	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
OFFICE								
SALLE DE BAIN								
SALLE DE SOINS								
UTILITES								
BUREAUX 5,6								
ARRIVEE CHARIOTS								
COULOIRS								
BAIN-DOUCHE								
LINGERIE								
N° Chambres								
<i>Signatures</i> Matin								
Soir								

Entretien quotidien : bleu
 Entretien au départ du malade : rouge
 Entretien périodique : vert

M	Murs, portes, vitres, encadrement fenêtres et portes, stores intérieurs, plinthes, tuyauteries, radiateurs
P	
B	Plafond, luminaire, bouche d'aération

Balcon

EVALUATION

ENTRETIEN DES LOCAUX TYPE CHAMBRE

SERVICE :
Observateur :

Date :
Heure :

MATERIEL

- 1 La préparation du chariot est adaptée à l'entretien à réaliser (quotidien, départ ...)
- 2 Le chariot est organisé selon le protocole prévu
- 3 Le petit matériel d'entretien est propre
- 4 Le sac poubelle est fixé correctement
- 5 Le sac poubelle ne déborde pas
- 6 Le chariot est propre
- 7 Les flacons utilisés sont identifiés
- 8 Les flacons sont datés
- 9 Port de gants
- 10 La poche des gazes uu est fermée
- 11 La récupération des tissus de lavage sales réutilisables est prévue de façon rationnelle

RESULTATS

- 1 Sanitaires :
 - propreté visuelle du lavabo
 - propreté visuelle de la cuvette WC
 - réapprovisionnement des consommables
 - propreté du sol autour de la cuvette (absence de liquide, déchets...)
 - entartrage des sanitaires
 - odeur « nauséabonde »
- 2 Local type chambre :
 - propreté des surfaces (absence de traces, poussières, déchets apparents, taches ...)
 - propreté des vitres, glaces (traces, poussières)
 - propreté du sol (absence de traces, taches, liquide, déchets apparents...)
- 3 Il existe une traçabilité :
 - des actions effectuées
 - de l'entretien du matériel
 - de l'alternance des produits

	OUI	NON	Observ.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	OUI	NON	Observ.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	